

CONDITIONS DU TRAVAIL EN 1913.

outs), dans les mines et les industries d'utilité publique. Le Ministère est également chargé de l'application de la Loi des enquêtes sur les coalitions (Combinés Investigation Act), 1910 (9-10 Ed. VII, c. 9). Les attributions du Ministère ont aussi été étendues à d'autres points comprenant particulièrement les recherches sur les prix de gros et de détail des denrées canadiennes, et les questions touchant la cherté de la vie, de même qu'aux recherches faites par la Commission Royale sur l'enseignement industriel pratique et technique. De 1900 à 1909, le Ministère fut géré par le Maître Général des Postes qui était aussi alors Ministre du Travail; puis il fut érigé en Ministère spécial, conformément à la Loi du Ministère du Travail, 1909 (8-9 Ed. VII, c. 22).

Situation du Travail en 1913.—Comme le fait remarquer la Gazette du Travail, dans son numéro de janvier 1914, le dernier semestre de l'année 1913 a été caractérisé par une crise financière qui a été générale dans tout le Canada, mais qui a plus particulièrement affecté les provinces de l'ouest et, par contre-coup, les industries productrices de l'est qui dépendent dans une grande proportion des commandes de l'ouest. On commença à ressentir les premiers effets de cette crise dès les premiers mois de l'année, mais ce ne fut qu'en été et en automne qu'elle affecta sérieusement l'industrie. L'état du marché monétaire eut, surtout vers la fin de l'année, une influence considérable sur l'emploi, dans les industries se rattachant à la construction, et sur les opérations manufacturières et industrielles. A la fin de la saison des travaux du dehors, qui se produisit un peu plus tard que de coutume, il y eut, dans bien des endroits du Canada, beaucoup plus de gens sans emploi qu'on n'en avait compté depuis nombre d'années. Le manque de travail se fit surtout sentir dans les grands centres de population, et spécialement dans les provinces de l'ouest, l'état des choses n'ayant guère changé dans beaucoup d'endroits du Canada oriental. Le manque d'emploi se manifestait surtout dans les industries de la construction et dans les travaux n'exigeant que des ouvriers sans expérience. En quelques endroits, des mécaniciens expérimentés furent également inactifs, et les heures de travail réduites dans les manufactures. Partout où ce manque d'emploi se produisait, les autorités locales s'efforcèrent activement de faire face à la situation. Celle-ci fut aussi améliorée, à l'automne, par un exode plus grand que de coutume des ouvriers étrangers.

En somme, l'an 1913 fut favorable aux agriculteurs. La production totale du sol fut supérieure à celle de l'année précédente, et les conditions furent généralement favorables aux semailles et aux récoltes. Pendant toute l'année, on poussa spécialement avec activité la construction des chemins de fer par tout le Canada. Il y eut dans les produits des pêcheries une diminution due surtout aux conditions météorologiques qui nuisirent beaucoup aux opérations, surtout dans les pêcheries de l'Atlantique. Dans l'industrie du bois, la coupe fut peu considérable, et les scieries ne fonctionnèrent pas avec leur activité ordinaire, la demande pour le bois de construction ayant elle-même diminué. Les opérations minières ont été très actives. Toutefois, dans l'île de Vancouver, l'industrie charbonnière a été affectée par une dispute industrielle qui se prolongea pendant l'année entière, à Cumberland et à Extension, tandis qu'à Nanaimo et à South Wellington, elle